



Licence de reproduction

Renouvellement de l'achat regroupé

Québec, le 1^{er} avril 2017 – La Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) désire informer sa clientèle qu'elle a publié un nouveau guide d'achat en lien avec la licence de reproduction négociée entre le CSPQ et la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (Copibec).

Par ce contrat, Copibec accorde une licence autorisant les ministères et organismes budgétaires à reproduire les œuvres du répertoire de Copibec à des fins non lucratives au bénéfice de son personnel dans le cadre de sa mission et de ses activités administratives. L'entente prévoit que les organismes autres que budgétaires peuvent bénéficier des mêmes modalités en concluant une entente avec Copibec.

Les modalités contractuelles, notamment les exclusions visées par la présente licence, sont disponibles au guide d'achat accessible par le biais du Portail d'approvisionnement (<http://www.portail.approvisionnement-quebec.gouv.qc.ca>) à la section « Accéder au catalogue », sous la rubrique « Gestion de l'information ».

Pour toute information, veuillez communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la DGACQ au 418 643-5438 ou sans frais au 1 888 588-5438, ou par courriel à ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca.

Source : Frédéric Thibeault, conseiller en acquisition
Direction des achats regroupés